

Formation Premiers Secours Canins

Protéger – alerter – secourir

*** Les objectifs de cette formation sont de :**

- Reconnaître une urgence et apprendre à effectuer les premiers gestes d'urgence sur son chien, dans l'attente de l'intervention du vétérinaire.
- Connaître les principales urgences auxquelles vous pouvez être confronté.
- Savoir vérifier les fonctions vitales et pouvoir transmettre les informations essentielles au vétérinaire.
- Elaborer une trousse de secours.
- Gérer une situation d'urgence dans le calme.

*** Cette formation s'adresse :**

- Aux professionnels du monde animalier (ostéopathe, comportementaliste, éducateur canin, éleveur, pensionneur, toiletteur...) qui travaillent avec les chiens et qui souhaitent détenir une compétence complémentaire à leur activité. Cette formation vous apportera la qualification nécessaire et une valeur ajoutée à vos activités principales.
- Aux familles d'accueil et/ou bénévoles d'associations de protection animale qui sont régulièrement en contact avec des chiens en souffrance.
- A tout propriétaire de chien, toute personne passionnée et sensible au bien-être du chien, désireux de protéger son chien en particulier, ou les chiens en général.

*** Outils pédagogiques**

- Chacune des sessions proposées est composée de théories suivies de mise en situations et de pratiques : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques.

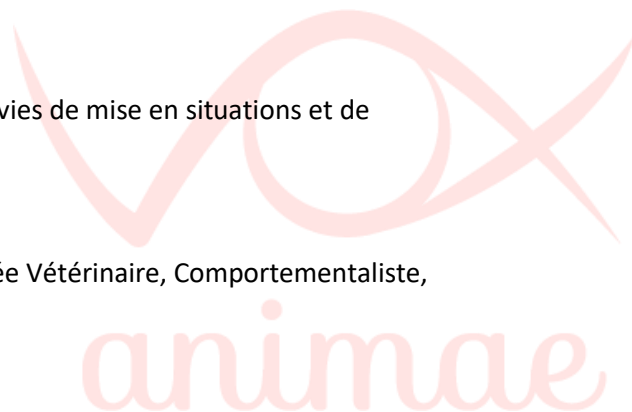
*** Formatrice**

Elodie Martins, Praticienne en massage canin, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, Comportementaliste, Conseillère en éducation canine et conseillère en Fleurs de Bach.

*** Lieu de formation**

Nous vous accueillons selon la session choisie :

- à l'EOL - 6 rue Nicolas Sicard 69005 Lyon
- à l'Ecrin de Verdure - Le Floessplatz 67190 Mollkirch
- au All'Suites - 2 rue Antoine Becquerel 33600 Pessac
- à la Bergerie Nationale - Parc du château 78514 Rambouillet



*** Organisation de cette journée de formation**

Les horaires de la formation sont les suivants :

9h-12h30 puis 14h00-17h30 avec une pause le matin et l'après-midi. Soit 7 heures de cours et de mises en pratiques.

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins et en accord avec tous les partenaires de la formation.

Les chiens ne sont pas admis en salle.

Vox Animæ est à votre disposition pour tout ce qui concerne le lieu du stage et les modalités de confort à proximité.

*** Prérequis :**

Aucun

*** Vérification des connaissances théoriques acquises**

Une validation des acquis aura lieu à la fin de la journée.

*** Critères d'évaluation des compétences et du décernement du diplôme**

- > Assiduité au cours, ponctualité, solidarité et entraide, intégration dans le groupe de stagiaires
- > Comportement général durant le déroulement de la formation
- > Efficacité lors des mises en pratiques

*** Diplôme**

Un certificat de suivi de formation est délivré au stagiaire ayant suivi la journée complète de formation, et un diplôme est remis après validation des acquis par la formatrice. A contrario, une formation interrompue dans son déroulement par le stagiaire ne pourra conduire à l'obtention du diplôme.

*** Prix de la formation**

- **100 € nets** pour la formation aux Premiers Secours Canins
majoration de 10 % du tarif net en cas de financement total ou partiel par un organisme extérieur (OPCA, Etat, entreprise, association...) en raison du surcoût administratif.

En tant qu'organisme de formation professionnelle, Vox Animæ est exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4°A du CGI, les tarifs sont donc indiqués nets de taxe.

*** Règlement de la formation**

Le paiement intégral de la formation, soit 100€ en cas de financement personnel, sera établi au moment de la remise de la fiche d'inscription en dernière page afin de valider l'inscription de l'apprenant. Toute autre disposition de paiement pourra faire l'objet d'une discussion et d'un accord signé contractuellement entre l'apprenant et Vox Animæ.

* Financement de la formation

Toute formation privée peut être financée en partie ou en totalité par des organismes d'états ou régionaux, par l'entreprise et/ ou l'OPCA ou l'OPACIF de l'apprenant, etc.

Selon votre statut (demandeur d'emploi, salarié, travailleur indépendant...), vous devez vous renseigner auprès des organismes concernés.

Sur notre site internet figure un guide pour vous assister dans vos démarches en vue d'obtenir un financement : www.vox-animae.com/financer-sa-formation.

ATTENTION ! Quelle que soit l'aide dont vous bénéficierez, vous devrez régler vous-même le montant de votre formation.

Si l'organisme paye directement l'aide financière à Vox Animae, nous rembourserons les sommes avancées par l'apprenant au rythme des paiements reçus.

* Inscription à la formation

Il est nécessaire de renvoyer à Vox Animae le bulletin d'inscription en dernière page.

L'inscription du stagiaire sera effective à la réception de ce bulletin et du règlement intégral.

* Programme

Lors de cette formation, vous apprendrez à :

Aborder un chien blessé en toute sécurité

Déplacer un chien blessé

Elaborer un ordre de priorité dans la prise en charge du chien

Etre capable de recueillir les informations importantes à transmettre au vétérinaire

Connaitre les fonctions vitales

Connaitre l'anatomie canine

Effectuer une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) sur mannequin

Reconnaitre les principales urgences et connaitre les premiers soins d'urgence :

- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Hémorragie
- Les plaies
- Les brûlures
- Traumatisme
- Les atteintes oculaires
- Le coup de chaleur
- Les urgences digestives
- Dilatation torsion d'estomac
- Intoxication
- L'envenimation

Pour toutes les urgences, vous apprendrez à les reconnaître et à effectuer les premiers gestes dans l'attente d'une prise en charge vétérinaire.

La formation alterne théorie et pratique.

Bulletin d'inscription

Cochez la date et le lieu choisi, et complétez les informations suivantes

ⓘ Les chiens ne sont pas admis en salle pour cette formation

- 24 octobre 2018 à Lyon
 17 avril 2019 à Pessac

- 28 novembre 2018 à Rambouillet
 22 mai 2019 à Mollkirch

- M. Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Site Internet :

Téléphone :

Mobile :

Votre profession ou activité actuelle :

Quel est votre parcours ? (Bref descriptif)

Cocher selon votre mode de financement :

- Inscriptions pour les Premiers Secours Canins (100 €)**
 Inscription avec financement extérieur (110 €)



Bulletin à envoyer avec le règlement à :

VOX ANIMAE
Premiers Secours Canins
5A rue du chemin neuf
67280 NIEDERHASLACH